

**COMPTE- RENDU DE LA SÉANCE DE CONSEIL MUNICIPAL DU 13 OCTOBRE 2020**

Nombre de conseillers en exercice : 15

Présents : 15 - Votants : 15

Date de la convocation : 8 octobre 2020

L'an deux mil vingt, le treize octobre à vingt heures trente, le Conseil municipal de la commune de VAUX sur VIENNE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la Présidence de Philippe FOUCTEAU, Maire.

**Présents** : Fabienne BIDEAU, Frédéric DENIMAL, Sylvie MÉNARD, Stéphane CLÉMENT, Thierry IMIZA, Romain ARNAULT, Willy AZOR, Sarah PERROTIN, Françoise SÉNÉLAS, Claude VEILLON, Pascal BICHON, Françoise TESSIER, Sarah BONNET, Delphine PICARD.

**Excusés** : -----

**Secrétaire** : Sarah BONNET

**Pouvoir** : 0

**Le compte rendu de la séance du 25 août 2020 n'ayant pas reçu d'observations particulières est adopté à l'unanimité.**

**2020-26 AVENANT A LA CONVENTION SOREGIES POUR L'ACCOMPAGNEMENT A LA RENOVATION ENERGETIQUE DU PATRIMOINE BATI**

Le Maire explique aux conseillers municipaux que la convention actuelle sera à terme le 31 décembre 2020. Le décret n°2019-1320 relatif aux certificats d'économies d'énergie et à la prolongation de la 4<sup>ème</sup> période d'obligation du dispositif, prolonge d'une année la durée la durée de celle-ci.

A ce titre, SOREGIES propose l'avenant n°1 à ladite convention prolongeant cette dernière jusqu'au 31 décembre 2021.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, accepte et autorise le Maire à signer ledit avenant, prolongeant la convention au 31 décembre 2021.

**2020-27 CRÉATION DE DEUX POINTS LUMINEUX A « PREDAME » ET DEMANDE DE SUBVENTION AU SYNDICAT ENERGIES VIENNE**

Le Maire présente aux conseillers municipaux un devis proposé par le Groupe ENERGIES VIENNE pour la création de 2 points lumineux au hameau de « Prédame ».

Les travaux comprennent l'extension du réseau EP, et la pose de 2 lanternes pour la somme de 5940.93 € HT soit 7129.12 € TTC. Une demande de subvention auprès du Syndicat Energies Vienne (SEV) pour la somme de 1188.19 € peut être sollicitée.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité :

- Accepte le devis présenté pour la somme de 5940.93 € HT soit 7129.12 € TTC
- Charge le Maire de solliciter la subvention auprès du SEV pour la somme de 1188.19 €
- Autorise le Maire à signer les pièces nécessaires au suivi de cette opération

**2020-28 DÉCISION MODIFICATIVE BUDGETAIRE N°1 - BUDGET 2020**

Le Maire explique que les crédits inscrits au Budget primitif 2020 à l'opération n° 101 – Bâtiments sont insuffisants.

Il propose la décision modificative suivante :

**Investissement**

Dépenses		Recettes	
Article - Opération	Montant	Article - Opération	Montant
21311 (21) 101 hôtel de ville	8 210.00	021 (021) virement de sect.fonct	1 250.00
21318 (21) 101 autres bâtiments	2 790.00	1323 (13)101 Départ. Activ Flash	9 750.00
	11 000.00		11 000.00

**Fonctionnement**

Dépenses		Recettes	
Article - Opération	Montant	Article - Opération	Montant
023 (023) virement à sect. Investi	1 250.00		
	-1 250.00		
	0		
<b>Total Dépenses</b>	<b>11 000.00</b>	<b>Total Recettes</b>	<b>11 000.00</b>

Le Conseil municipal, à l'unanimité, accepte et autorise le Maire à procéder à la décision modificative présentée ci-dessus.

**2020-29 VIREMENT DE CRÉDITS N°1 - BUDGET 2020**

Le Maire explique que les crédits inscrits au Budget primitif 2020 à l'opération n° 103 – Voirie sont insuffisants, et rend compte aux conseillers municipaux qu'il a procédé au virement de crédits suivant :

**Investissement - Dépenses**

Article 020 Dépenses imprévues ..... - 1 500.00  
Article 2151 – Opération 103 « Voirie » ..... + 1 500.00

Le Conseil municipal prend acte de cette décision du Maire.

**2020-30 SOUTIEN AUX COMMUNES DES ALPES MARITIMES**

Le Maire expose aux conseillers municipaux que l'Association des Maires de la Vienne a relayé auprès des communes l'appel de l'Association des Maires des Alpes Maritimes afin de venir en soutien aux communes durement touchées par la tempête Alex.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité, décide de verser une aide financière de 400.00 euros auprès de l'Association Départementale des Maires des Alpes-Maritimes.

**QUESTIONS DIVERSES**

**Orientations budgétaires 2021** : sont mis à l'étude les opérations d'investissement suivantes :

**Matériel** : achat d'une tondeuse autoportée + élagueuse, avec contrats d'entretien pour les 2. La subvention Activ V3 pourra être sollicitée pour cet investissement. Concernant le tracteur, du fait qu'il sera moins sollicité consécutivement à l'achat d'une tondeuse, il n'y aura pas de renouvellement de ce matériel.

**Voirie** : M. Frédéric Denimal rapporte la visite effectuée par la commission de voirie, et propose la réfection de la place de La Rue, la cote de Marigny et l'écoulement des eaux pluviales. Reste à étudier l'évacuation des eaux pluviales devant chez M. Gérard Baron.

**Bâtiments** : construction d'un ossuaire dans le cimetière communal afin d'être conforme à la légalité pour la reprise des concessions. Revoir l'évacuation « sécurité » de la salle de motricité à l'école.

**Point numérique** : la commission bâtiments va préparer un chiffrage pour une installation à la mairie, et demander une subvention DETR sur le projet.

**Lotissement** : lancement des études pour la conception du projet

**Site internet de la commune** : Mme Sylvie Ménard présente l'évolution du projet.

**SOREGIES Patrimoine** : Mme Sylvie Ménard rappelle les possibilités de la Fondation SOREGIES pour la restauration du petit patrimoine communal. Elle propose la mise en valeur de la Fontaine Morelle, ainsi que celle du lavoir rue de l'Abbaye. Ces projets seront étudiés en fonction des disponibilités suite aux chiffrages des opérations d'investissement.

**Stationnement Place de l'église** : Mme Sylvie Ménard réitère sa demande pour l'interdiction de stationner sur cette place, et l'instauration d'un arrêt minute, notamment pour ne pas pénaliser les parents qui déposent leurs enfants chez Mme Fanny Deniot dans le cadre de son activité professionnelle d'assistante maternelle. M. le Maire fait observer qu'il n'a pas reçu de demandes particulières sur ce sujet, il n'a pas non plus eu connaissance de problèmes de sécurité.

**Transports scolaires** : Mme Delphine Picard signale un problème de sécurité concernant le circuit du transport scolaire des lycéens géré par Grand Châtellerault. Le chauffeur ne s'arrête pas devant l'abri bus situé sur le parking près du cimetière, mais en bordure du CD 76. Les élèves traversent la rue, sans aucune visibilité.

M. le Maire va prendre contact rapidement avec le service Transports de Grand Châtellerault pour y remédier.

**Chemins de randonnées** : M. Frédéric Denimal et Mme Sylvie Ménard donnent le compte-rendu de leur rencontre avec le service « Tourisme-Attractivité » de Grand Châtellerault.

La partie communale sur le circuit « Par Vaux et par Bois » est abandonnée. Grand Châtellerault s'est engagé à poser sur ce circuit un panneau d'indication en direction du château du Peux.

#### **Affaires scolaires** :

- ▶ Une **commission communale « écoles »** est formée avec : Fabienne Bideau, Sylvie Ménard, Delphine Picard, Sarah Perrotin, Sarah Bonnet, Françoise Sénélas.
- ▶ **Conseil d'école** : M. le Maire rappelle son fonctionnement et notamment sa constitution (service.public.fr)
- ▶ **Hygiène et sécurité au travail** : Mme Fabienne Bideau explique que la gestion des produits d'entretien et des vestiaires pour le personnel à l'école, sont en cours de réorganisation.
- ▶ **Chaufferie** : M. le Maire et M. Pascal Bichon ont réalisé une visite de la chaufferie de l'école suite au diagnostic établi par SPIE Facilités. Sont prévus le remplacement de la pompe et du vase d'expansion.
- ▶ **Composteur** : Mme Fabienne Bideau a conclu avec Grand Châtellerault une mise à disposition gratuite d'un composteur pour l'école dans le cadre de leur projet scolaire.

**Transport solidaire** : Mme Fabienne Bideau précise qu'il n'y a plus de plancher d'âge pour pouvoir bénéficier de ce service, qui pourra dorénavant être utilisé par des personnes dans l'impossibilité de se déplacer, sous condition de ne pas pouvoir conduire.

Un appel à « chauffeurs bénévoles » est lancé par le CIF-SP (09.81.97.12.91)

Une réunion publique d'information est programmée le mardi 3 novembre à 18h30 à la salle des fêtes (sous réserve des obligations sanitaires liées à Covid19).

La séance est levée à 22h45